



Montreuil, le 24 février 2014

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Education Nationale,
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
de l'Agriculture,
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 018-14

Objet : Préavis de grève pour le 18 mars.

Madame, Monsieur le Ministre,

La confédération Cgt appelle à faire du **18 mars** une journée interprofessionnelle de manifestations pour porter les revendications des salariés en matière de protection sociale, de salaires, d'emploi, de conditions de travail et de service public.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour cette journée.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **18 mars 2014**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Hervé BASIRE
Secrétaire Général



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr